

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 02/09/2024 - 43949 - 2006 B 05865 - 431 958 313 - ATH

Certifié conforme

Debarbelle

Bilan et Compte de résultat



Bilan Actif

Société par actions simplifiée ATH

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Date d'édition 24/05/2024

Rubriques	Exercice N 31/12/2023			Exercice N-1 31/12/2022
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				347 716
Fonds commercial				990 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	-	-	-	1 337 716
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	2 546 479	1 005 686	1 540 793	3 389 242
Immobilisations en cours	794 807		794 807	356 206
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	3 341 286	1 005 686	2 335 600	3 745 448
Participations selon la méthode de mise en équivalence				
Autres participations	636 947 484	2 665 407	634 282 077	188 773 749
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				21 511
Autres immobilisations financières	1 582 114		1 582 114	1 466 898
TOTAL immobilisations financières	638 529 598	2 665 407	635 864 191	190 262 158
ACTIF IMMOBILISÉ (II)	641 870 884	3 671 093	638 199 791	195 345 322
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stock et en-cours	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	2 380 110		2 380 110	1 078 085
Clients et comptes rattachés	7 203 372	1 176 285	6 027 087	4 853 577
Autres créances	438 826 783	12 468 843	426 357 940	138 778 144
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	448 410 265	13 645 128	434 765 137	144 709 807
Valeurs mobilières de placement	469 766 518		469 766 518	65 000 000
Disponibilités	3 212 486		3 212 486	110 119 738
Charges constatées d'avance				4 168 800
TOTAL Disponibilités et divers	472 979 004	-	472 979 004	179 288 538
ACTIF CIRCULANT (III)	921 389 269	13 645 128	907 744 141	323 998 345
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Prime de remboursement des obligations (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	1 563 260 153	17 316 221	1 545 943 932	519 343 667

Bilan Passif

Société par actions simplifiée ATH

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Date d'édition 24/05/2024

RUBRIQUES			Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
SITUATION NETTE				
Capital social ou individuel	dont versé	7 601 688	7 601 688	7 601 688
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			6 398 263	6 398 263
Écarts de réévaluation	dont écart d'équivalence			
Réserve légale			760 169	759 893
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau			225 703 910	229 227 101
Résultat de l'exercice			1 100 722 520	20 332 308
TOTAL situation nette			1 341 186 550	264 319 254
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				1 076 727
CAPITAUX PROPRES (I)			1 341 186 550	265 395 981
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES (II)			-	-
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)			-	-
DETTES FINANCIÈRES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			6 214 966	19 187 565
Emprunts et dettes financières divers			183 191 999	203 214 456
TOTAL dettes financières			189 406 965	222 402 020
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS				218 498
DETTES DIVERSES				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			957 060	22 730 020
Dettes fiscales et sociales			10 894 793	2 212 228
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			953 768	
Autres dettes			2 544 796	6 373 292
TOTAL dettes diverses			15 350 418	31 315 541
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE				11 627
DETTES (IV)			204 757 382	253 947 686
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)			1 545 943 932	519 343 667

Compte de Résultat (Première Partie)
Société par actions simplifiée ATH

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Date d'édition 24/05/2024

Rubriques	Exercice (N) 31/12/2023			Exercice (N-1) 31/12/2022
	France	Exportation	Total Net	Net
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	6 752 186		6 752 186	11 975 000
Chiffres d'affaires nets	6 752 186	-	6 752 186	11 975 000
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			28 500	44 070
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			2 858 340	2 457 059
Autres produits			6 529	235
PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			9 645 555	14 476 363
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			222 637	197 112
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			471 567	358 905
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			6 855 503	12 076 257
TOTAL charges externes			7 549 707	12 632 274
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			277 986	489 944
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			1 235 734	3 130 608
Charges sociales			1 134 076	3 359 345
TOTAL charges de personnel			2 369 811	6 489 954
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			430 659	645 217
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation			430 659	645 217
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			29 584	22 182
CHARGES D'EXPLOITATION (II)			10 657 747	20 279 571
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (III)			- 1 012 192	- 5 803 207
Bénéfice attribué ou perte transférée (IV)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (V)				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			26 885 510	34 952 679
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			11 400 835	897 417
Reprises sur provisions et transferts de charges			1 768	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL des produits financiers (VI)			38 288 113	35 850 096
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations financières aux amortissements et provisions			79 603	5 905 139
Intérêts et charges assimilées			2 789 627	2 785 616
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL des charges financières (VII)			2 869 230	8 690 755
RÉSULTAT FINANCIER (VI-VII)			35 418 883	27 159 341
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (III+IV-V+VI-VII)			34 406 691	21 356 134

Compte de Résultat (Seconde Partie)

Société par actions simplifiée ATH

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Date d'édition 24/05/24

Rubriques (suite)	Exercice N 31/12/2023	Exercice N-1 31/12/2022
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	10 791	35 295
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 293 691 932	2 581 728
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 367 240	2 195 905
TOTAL des produits exceptionnels (VIII)	1 295 069 963	4 812 928
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	85 442	49 885
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	204 327 506	19 118 648
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	290 512	876 990
TOTAL des charges exceptionnelles (IX)	204 703 460	20 045 523
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VIII-IX)	1 090 366 503	- 15 232 595
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (X)		
Impôts sur les bénéfices (XI)	24 050 674	- 14 208 769
TOTAL DES PRODUITS (I + VI + VIII)	1 343 003 630	55 139 388
TOTAL DES CHARGES (II + VII + IX + X + XI)	242 281 111	34 807 079
BÉNÉFICE OU PERTE (I + VI + VIII) - (II + VII + IX + X + XI)	1 100 722 520	20 332 308

ATH

Société par Actions Simplifiée au capital de 7 601 688 euros
Siège Social : 1 bis Place de la Défense, Tour Trinity, 92400 COURBEVOIE
431 958 313 R.C.S NANTERRE

(ci-après la « Société »)

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE
DU 13 JUIN 2024**

TROISIEME RESOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale constate que l'exercice clos le 31 décembre 2023 se solde par un bénéfice net comptable de 1.100.722.519,65 euros et décide, sur proposition du Président, de l'affecter au poste report à nouveau.

Suite à cette affectation du résultat, le report à nouveau passera d'un montant de 225.703.910,15 € à 1.326.426.429,80€.

DIVIDENDES

Conformément à l'article 243bis du CGI, il est précisé qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois précédents exercices :

Date de clôture	Distributions éligibles à l'abattement (*)	Taux de l'abattement	Revenus distribués non éligibles à l'abattement
31 décembre 2022	1.427.531,04 €	40 %	22.427.692,08 €
31 décembre 2021	néant	40 %	néant
31 décembre 2020	néant	40 %	néant

(*) Dividende éligible pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement de 40% prévu à l'article 158. 3 du CGI

Cette résolution est adoptée à l'unanimité


La Présidente

ATH

Société par Actions Simplifiée au capital de 7.601.688 euros
Siège Social : 1 bis Place de la Défense, Tour Trinity, 92400 COURBEVOIE
431 958 313 R.C.S NANTERRE

(ci-après la « **Société** »)

RAPPORT DE GESTION

**COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

Chers associés,

La société Altitude, associée et Présidente de la société ATH, a conformément aux dispositions de l'article L.227-9 du Code de commerce, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Les comptes de la Société ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur qui sont identiques à celles utilisées pour l'exercice précédent.

SITUATION ET EVOLUTION DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE

Notre Société a poursuivi au cours de l'exercice son activité de holding active et de prestataires de services.

Elle a continué de fournir des prestations de services à ses filiales jusqu'au 31 mai 2023 conformément aux conventions de prestations de services conclues avec chacune d'elles.

A ce titre, le chiffre d'affaires réalisé au cours de l'exercice s'est élevé à 6.752.186 euros dont 6.286.298 euros correspond à la facturation de ces prestations de services.

En outre, les événements significatifs intervenus au cours de l'exercice écoulé les suivants :

▪ **La réorganisation du Groupe Altitude en deux pôles d'activités :**

- Un pôle FTTH, qui regroupe les activités historiques Fibres Grand Public, au travers de la société Altitude Infra qui est devenue la société mère des sociétés Altitude Infrastructure Construction (AIC), Altitude Infrastructure Exploitation (AIE) et Altitude Infrastructure THD (AITHD).

La réorganisation s'est traduite par l'apport par ATH à Altitude Infra de sa participation dans les sociétés Altitude Infrastructure Construction (AIC) et Altitude Infrastructure Exploitation (AIE) le 7 avril 2023 et la cession par ATH à Altitude Infra de la totalité de sa participation dans la société Altitude Infrastructure THD (AITHD) le 19 avril 2023.

Dans ce cadre, Altitude Infra a ouvert son capital à deux investisseurs, Arjun et Infrared, lesquels détiennent respectivement 19,78% et 19,52% du capital d'Altitude Infra.

Ces opérations ont de facto entraîné la dilution de la participation d'ATH dans le sous-groupe Altitude Infra, portant ainsi sa participation de 100% à 60,70%.

La société Altitude Infra est désormais la holding pour le pôle FTTH.

- Un pôle BtoB qui regroupe les activités à destination des entreprises, au travers de la société Infra BtoB Holdco qui est devenue la société mère des sociétés Covage Infra Concessions Holding, Covage Infra, Phibee Telecom, Airmob Groupe, Linkt Holding et Netwo. La réorganisation s'est traduite par l'apport par ATH à Infra BtoB Holdco, des titres Covage Infra et Covage Infra Concessions Holding le 13 avril 2023 puis par la cession des titres détenus par ATH dans les sociétés Phibee Telecom et Airmob Groupe le 24 avril 2023.

En outre, la Société a acquis, le 18 juillet 2023, la totalité des titres composant le capital de la société Netwo.

La société Infra BtoB Holdco, détenue à 100% par ATH, est désormais la holding du pôle BtoB.

- Cession des actifs et transfert du personnel : Depuis le 1er juin 2023, la société ATH a cédé les actifs (dont le fonds de commerce) et transféré la quasi-totalité de son personnel à la société Altitude Infra pour un montant total de 1.250.336 EUR.

- Rationalisation des pôles d'activité : Le 28 juin 2023, la participation détenue par la société Altitude dans la société Linkt Holding a été cédée à Infra BtoB Holdco, dont une partie du prix a été payé par crédit-vendeur

Le 14 décembre 2023, ATH a également souscrit à deux augmentations de capital dans Infra BtoB Holdco :

1. Une augmentation de capital de 224.932.763 € par incorporations des comptes courants ;
2. Une augmentation de capital de 302.222.435 € par apport en numéraire.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LE 1^{er} JANVIER 2024

Aucun événement significatif ne s'est produit depuis le 31 décembre 2023 à ce jour.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels. Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Le chiffre d'affaires de l'exercice social clos le 31 décembre 2023 est à 6.752.186 euros. Il était de 11.975.000 euros au titre de l'exercice précédent.

Les produits d'exploitation se sont élevés à 9.645.555 euros contre 14.476.363 euros lors de l'exercice précédent. Le montant des traitements et salaires de l'exercice s'est élevé à 1.235.734 euros contre 3.130.608 euros lors de l'exercice précédent, et le montant des cotisations sociales s'est élevé à 1.134.076 euros contre un montant de 3.359.345 euros lors de l'exercice précédent. L'effectif moyen de salariés au 31 décembre 2023 est de 27.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 10.657.747 euros contre 20.279.571 euros lors de l'exercice précédent. Il en résulte un résultat d'exploitation déficitaire de 1.012.192 euros contre un résultat d'exploitation déficitaire de 5.803.207 euros au titre de l'exercice précédent.

Après prise en compte du résultat financier bénéficiaire de 35.418.883 euros, le résultat courant avant impôts de l'exercice s'élève à un montant de 34.406.691 euros.

Au titre de l'exercice précédent, le résultat financier était de 27.159.341 euros pour un résultat courant avant impôts de 21.356.134 euros.

Le résultat exceptionnel de l'exercice s'élève à un bénéfice de 1.090.366.502 euros contre un résultat exceptionnel déficitaire de 15.232.595 euros au titre de l'exercice précédent.

L'exercice se solde par un bénéfice net comptable de 1.100.722.520 euros. L'exercice 2022 s'était soldé par un bénéfice net comptable de 20.332.308 euros.

Le montant des capitaux propres au 31 décembre 2023 s'élève à un montant positif de 1.341.186.549 euros pour un capital social de 7.601.688 euros.

AFFECTATION DU RESULTAT

Il résulte des comptes qui vous sont présentés que l'exercice clos le 31 décembre 2023 se solde par un bénéfice net comptable de 1.100.722.519,65 euros.

Suite à cette affectation du résultat, le report à nouveau passera d'un montant de 225.703.910,15 € à 1.326.426.429,80€.

DIVIDENDES

Conformément à l'article 243bis du CGI, il est précisé qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois précédents exercices :

Date de clôture	Distributions éligibles à l'abattement (*)	Taux de l'abattement	Revenus distribués non éligibles à l'abattement
31 décembre 2022	1.427.531,04 €	40 %	22.427.692,08 €
31 décembre 2021	néant	40 %	néant
31 décembre 2020	néant	40 %	néant

() Dividende éligible pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement de 40% prévu à l'article 158. 3 du CGI*

DEPENSES ET CHARGES NON DEDUCTIBLES DU RESULTAT FISCAL

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous demandons d'approuver les charges non déductibles du résultat fiscal visées à l'article 39-4 dudit Code correspondant aux amortissements excédentaires non déductibles qui s'élèvent à un montant de 16.064 euros.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. ACTIVITE DES FILIALES ET SOCIETES CONTROLEES

Altitude Infrastructure

Cette filiale n'a réalisé aucun chiffre d'affaires en 2023, à l'instar de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 95.298 € contre 123.588 € lors de l'exercice précédent.

Son résultat d'exploitation est une perte de 38.269 € contre une perte de 26.456 € lors de l'exercice précédent.

Elle clôture son exercice social par une perte nette comptable de 77.835 €. En 2022, le résultat de l'exercice était une perte de 4.352.460 €.

Azalée

Cette filiale a réalisé en 2023 un chiffre d'affaires de 1.587.643 €. Il était de 975 € lors de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 3.139.695 € contre 306 214 € lors de l'exercice précédent.

Son résultat d'exploitation est une perte de 1.551.012 € contre un bénéfice 636.711€ lors de l'exercice précédent.

Elle clôture son exercice social par une perte net comptable de 2.666.505 €. En 2022, le résultat de l'exercice était un bénéfice de 148.571 €.

Perses

Cette filiale n'a réalisé aucun chiffre d'affaires en 2023, à l'instar de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation sont de 953 €. Elles étaient inexistantes lors de l'exercice précédent.

Son résultat d'exploitation est une perte de 953 €. En 2022, le résultat d'exploitation était inexistant.

Elle clôture son exercice social par une perte de 953 €. En 2022, le résultat de l'exercice était un résultat inexistant.

Vidar

Cette filiale n'a réalisé aucun chiffre d'affaires en 2023, à l'instar de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 916 €. Elle se sont élevées à 10 € lors de l'exercice précédent.

Son résultat d'exploitation est une perte de 916 €. En 2022, le résultat était déficitaire de 10 €.

Elle clôture son exercice social par une perte nette comptable de 916 €. En 2022, le résultat de l'exercice était une perte de 10 €.

UBICITE

Cette filiale n'a réalisé aucun chiffre d'affaires en 2023, à l'instar de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 507.937 €. Elle se sont élevées à 10.331 € lors de l'exercice précédent.

Son résultat d'exploitation est une perte de 505.812 €. En 2022, le résultat était déficitaire de 10.331 €.

Elle clôture son exercice social par une perte nette comptable de 523.889 €. En 2022, le résultat de l'exercice était une perte de 10.331 €.

Horcus

Cette filiale n'a réalisé aucun chiffre d'affaires en 2023, à l'instar de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 953 €. Elle se sont élevées à 1 € lors de l'exercice précédent.

Son résultat d'exploitation est une perte de 953€. En 2022, le résultat était déficitaire de 1 € lors de l'exercice précédent.

Elle clôture son exercice social par une perte nette comptable de 953 €.

Nomos

Cette filiale n'a réalisé aucun chiffre d'affaires en 2023, à l'instar de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 953 €. Elle se sont élevées à -1 € lors de l'exercice précédent.

Son résultat d'exploitation est une perte de 953€. En 2022, le résultat était un bénéfice de 1 € lors de l'exercice précédent.

Elle clôture son exercice social par une perte nette comptable de 953 €.

Infra BtoB Holdco

Cette filiale a réalisé en 2023 un chiffre d'affaires de 2.384.766 €. Cette filiale n'a réalisé aucun chiffre d'affaires en 2022.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 3.009.235 € contre 1.767 € lors de l'exercice précédent

Son résultat d'exploitation est une perte de 296.206 €. contre 1.767 € lors de l'exercice précédent.

Elle clôture son exercice social par une perte nette comptable de 89.945.958 €. En 2022, elle clôture son exercice social par une perte nette comptable de 1.767€.

Altitude Infra

Cette filiale a réalisé en 2023 un chiffre d'affaires de 6.413.329 €. Cette filiale n'a réalisé aucun chiffre d'affaires en 2022.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 9.896.224€. Elles étaient inexistantes lors de l'exercice précédent.

Son résultat d'exploitation est une perte de 623.521€. En 2022, le résultat d'exploitation était inexistant.

Elle clôture son exercice social par une perte nette comptable de 27.461.916€.

2. PRISES DE PARTICIPATIONS, PRISES DE CONTRÔLE, CESSIONS DE PARTICIPATIONS AU COURS DE L'EXERCICE

Ainsi, l'exercice 2023 a été marqué par les événements suivants :

Le 20 janvier 2023, la société ATH a cédé AIH PROJET 2, l'intégralité des actions qu'elle détenait dans le capital de la société et Altitude Infrastructure Exploitation.

Le 3 avril 2023, les sociétés ATH et Infra BtoB Holdco ont signé un contrat d'apport en nature par lequel les titres des sociétés Covage Infra Concessions Holding et Covage Infra ont été apportés par la société ATH à Infra BtoB Holdco. En rémunération de ces apports, le capital de Infra BtoB Holdco a été augmenté d'un montant de 19.816.864,60 euros. Les apports et l'augmentation de capital corrélatives ont été réalisés le 13 avril 2023 ;

Le 7 avril 2023, la société ATH a apporté à Altitude Infra la totalité des actions qu'elle détenait dans le capital des sociétés Altitude Infrastructure Construction et Altitude Infrastructure Exploitation.

Le 19 avril 2023, la société ATH a cédé Altitude Infra, l'intégralité des actions qu'elle détenait dans le capital de la société AITHD.

Le 24 avril 2023, la société ATH a cédé à Infra BtoB Holdco, l'intégralité des actions qu'elle détenait dans le capital des sociétés AIRMOB GROUPE et PHIBEE TELECOM.

ACTIVITE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Nous vous informons que la Société n'a pas engagé de politique en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

INTEGRATION FISCALE

Nous vous rappelons que la Société est la société de tête d'un groupe d'intégration fiscale et à ce titre, la Société se constitue seule redevable de l'impôt sur les sociétés, dû par le groupe formé par elle-même et les sociétés membres dudit groupe, en application des dispositions de l'article 223 A du code général des impôts.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Conformément à la Loi, le Président vous présentera le rapport spécial établi par les Commissaires aux comptes sur les conventions entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce.

INFORMATIONS RELATIVES AUX DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS

En application de l'article D. 441-6 du Code de commerce, vous trouverez, en annexe du présent rapport de gestion, les tableaux de synthèse des informations relatives aux délais de paiement des fournisseurs et des clients de la Société définis par les articles L. 441-14 et D. 441-6 du Code de commerce.

PRETS INTERENTREPRISES

En application de l'article L. 511-6 du Code monétaire et financier, nous vous informons que la Société n'a consenti, au cours de l'exercice, aucun prêt à des microentreprises, PME, ETI avec lesquelles elle entretient des liens économiques.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Grâce aux opérations de réorganisation intervenues au sein des pôles FTTH et BtoB au cours du 1^{er} semestre 2024, le groupe Altitude Infra va continuer de poursuivre sa croissance commerciale et financière.

La Présidente



Délai de paiement

Factures <u>Reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice <u>dont le terme est échu</u>							Factures <u>Emises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice <u>dont le terme est échu</u>										
0 1-30 Jours		31-60 jours		61-90 jours		+ 91 Jours	TOTAL (1 et +)		0 1-30 Jours		31-60 jours		61-90 jours		+ 91 Jours	TOTAL (1 et +)	
(A) Tranches de retard de Paiement																	
Nombre de factures concernées	46						46		11							11	
Montant Total des factures Concernées TTC	0	0	20 876	57 094	58 636	136 606	0	848 721	3 446	0	168					852 334	
Pourcentage du montant Total des Achats TTC	0,00%	0,00%	0,27%	0,74%	0,76%	1,78%											
Pourcentage du Chiffre d'affaire TTC de l'exercice																	
										0,00%	10,47%	0,04%	0,00%	0,00%		10,52%	
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées																	
Nombre de factures exclues	0						0										
Montant Total des factures exclues	0						0										
(C) Délais de paiement de références utilisés (contractuel ou légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code du commerce)																	
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiements	☒ Délais Contractuels						☒ Délais Contractuels										
	☒ Délais Legaux						☐ Délais Legaux										

Montant TTC Achats	7 677 838
Montant TTC CA	8 102 623

ATH

Société par Actions Simplifiée au capital de 7 601 688 euros
Siège Social : 1 bis Place de la Défense, Tour Trinity, 92400 COURBEVOIE
431 958 313 R.C.S NANTERRE

(ci-après la « **Société** »)

LISTE ET OBJET DES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 décembre 2023

Messieurs les Commissaires aux comptes,

J'ai l'honneur, en application de l'article L.227-10 du Code de commerce, de vous adresser par la présente un état récapitulatif des conventions visées audit article dudit Code, conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 :

La convention suivante a été conclue au cours de l'exercice

- Avenant 1 à la Convention de sous-location en date du 31 décembre 2023 entre la société ATH et la société Altitude par laquelle la société ATH sous-loue à la société Altitude des locaux situés Tour Trinity, 1bis Place de la Défense à Courbevoie (92400), portant une superficie de 585 m². Cette sous-location a pris effet le 1^{er} avril 2022 pour la durée restant à courir du bail principal, soit le 31 mars 2031. Le montant du loyer principal annuel s'élève à 331.286,18 €, hors taxes hors charges. Précision supplémentaire, aucun montant n'a été provisionné, le bail prévoit que le loyer sera en franchise jusqu'au 1^{er} juillet 2024.

Au 31 décembre 2023, la société Altitude détenait plus de 10% du capital de la société ATH.

- Avenant 1 à la Convention de sous-location en date du 31 décembre 2023 entre la société ATH et la société Altitude Infrastructure Construction (AIC) par laquelle la société ATH sous-loue à la société Altitude Infrastructure Construction des locaux situés Tour Trinity, 1bis Place de la Défense à Courbevoie (92400), portant une superficie de 266 m². Cette sous-location a pris effet le 1^{er} avril 2022 pour la durée restant à courir du bail principal, soit le 31 mars 2031. Le montant du loyer principal annuel s'élève à 150.635,90€, hors taxes hors charges. Précision supplémentaire, aucun montant n'a été provisionné, le bail prévoit que le loyer sera en franchise jusqu'au 1^{er} juillet 2024.

Au 31 décembre 2023, la Société ATH est présidente de la Société AIC.

- Avenant 1 à la Convention de sous-location en date du 31 décembre 2023 entre la société ATH et la société Altitude Infrastructure Exploitation par laquelle la société ATH sous-loue à la société Altitude Infrastructure Exploitation des locaux situés Tour Trinity, 1bis Place de la Défense à Courbevoie (92400), portant une superficie de 372m². Cette sous-location a pris effet le 1^{er} avril 2022 pour la durée restant à courir

du bail principal, soit le 31 mars 2031. Le montant du loyer principal annuel s'élève à 210.664,67€, hors taxes hors charges. Précision supplémentaire, aucun montant n'a été provisionné, le bail prévoit que le loyer sera en franchise jusqu'au 1^{er} juillet 2024.

Au 31 décembre 2023, la Société ATH est présidente de la Société AIE.

- Avenant 1 à la Convention de sous-location en date du 31 décembre 2023 entre la société ATH et la société Altitude Infrastructure THD (AITHD) par laquelle la société ATH sous-loue à la société Altitude Infrastructure THD des locaux situés Tour Trinity, 1bis Place de la Défense à Courbevoie (92400), portant une superficie de 479m². Cette sous-location a pris effet le 1^{er} avril 2022 pour la durée restant à courir du bail principal, soit le 31 mars 2031. Le montant du loyer principal annuel s'élève à 271.257,41 €, hors taxes hors charge. Précision supplémentaire, aucun montant n'a été provisionné, le bail prévoit que le loyer sera en franchise jusqu'au 1^{er} juillet 2024.

Au 31 décembre 2023, la Société ATH est présidente de la Société AI THD.

- Avenant 1 à la Convention de sous-location en date du 31 décembre 2023 entre la société ATH et la société Covage Infra par laquelle la société ATH sous-loue à la société Covage Infra des locaux situés Tour Trinity, 1bis Place de la Défense à Courbevoie (92400), portant une superficie de 2.819m². Cette sous-location a pris effet le 1^{er} avril 2022 pour la durée restant à courir du bail principal, soit le 31 mars 2031. Le montant du loyer principal annuel s'élève à 1.596.402,14€, hors taxes hors charge. Précision supplémentaire, aucun montant n'a été provisionné, le bail prévoit que le loyer sera en franchise jusqu'au 1^{er} juillet 2024.

Au 31 décembre 2023, la Société ATH détient indirectement la Société Covage infra via sa filiale Infra BtoB Holdco.

- Convention de sous-location en date du 31 décembre 2023 entre la société ATH et la société Altitude Infra par laquelle la société ATH sous-loue à la société Altitude Infra des locaux situés Tour Trinity, 1bis Place de la Défense à Courbevoie (92400), portant une superficie de 160 m². Cette sous-location a pris rétroactivement effet le 1^{er} juin 2023 pour la durée restant à courir du bail principal, soit le 31 mars 2031. Le montant du loyer principal annuel s'élève à 90.607,12 €, hors taxes hors charge. Précision supplémentaire, aucun montant n'a été provisionné, le bail prévoit que le loyer sera en franchise jusqu'au 1^{er} juillet 2024.

Au 31 décembre 2023, la société ATH détenait plus de 10% du capital de la société Altitude Infra.

Je vous d'agréer, Messieurs les Commissaires aux comptes, l'expression de ma sincère considération.

Altitude
Présidente

ATH

Société par actions simplifiée

1B PLACE DE LA DÉFENSE

TOUR TRINITY

92400 COURBEVOIE

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

DIAGNOSTIC EXPERTISE CONSEIL

Parc de la Vatine – 7, rue A. Sakharov

76130 MONT SAINT AIGNAN

S.A.S au capital de 369 225 €

378 735 823 RCS ROUEN

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Rouen

Deloitte & Associés

6, place de la Pyramide

92908 Paris-La Défense Cedex

S.A.S. au capital de 2 188 160 €

572 028 041 RCS Nanterre

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

ATH

Société par actions simplifiée

1B PLACE DE LA DÉFENSE

TOUR TRINITY

92400 COURBEVOIE

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux associés de la société ATH

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ATH relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2023 s'établit à 635 864 191 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note "2.2.1 – Principales méthodes retenues" dans sa section relative aux immobilisations financières de l'annexe.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les

anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Mont-Saint-Aignan et Bois Guillaume, le 12 juin 2024

Les commissaires aux comptes

DIAGNOSTIC EXPERTISE CONSEIL

Deloitte & Associés

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'G. DOISY', with a horizontal line drawn through it.

Guillaume DOISY

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'G. DETOURMIGNIES', with a horizontal line drawn through it.

Guillaume DETOURMIGNIES

Bilan et Compte de résultat



Bilan Actif

Société par actions simplifiée ATH

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Date d'édition 24/05/2024

Rubriques	Exercice N 31/12/2023			Exercice N-1 31/12/2022
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				347 716
Fonds commercial				990 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	-	-	-	1 337 716
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	2 546 479	1 005 686	1 540 793	3 389 242
Immobilisations en cours	794 807		794 807	356 206
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	3 341 286	1 005 686	2 335 600	3 745 448
Participations selon la méthode de mise en équivalence				
Autres participations	636 947 484	2 665 407	634 282 077	188 773 749
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				21 511
Autres immobilisations financières	1 582 114		1 582 114	1 466 898
TOTAL immobilisations financières	638 529 598	2 665 407	635 864 191	190 262 158
ACTIF IMMOBILISÉ (II)	641 870 884	3 671 093	638 199 791	195 345 322
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stock et en-cours	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	2 380 110		2 380 110	1 078 085
Clients et comptes rattachés	7 203 372	1 176 285	6 027 087	4 853 577
Autres créances	438 826 783	12 468 843	426 357 940	138 778 144
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	448 410 265	13 645 128	434 765 137	144 709 807
Valeurs mobilières de placement	469 766 518		469 766 518	65 000 000
Disponibilités	3 212 486		3 212 486	110 119 738
Charges constatées d'avance				4 168 800
TOTAL Disponibilités et divers	472 979 004	-	472 979 004	179 288 538
ACTIF CIRCULANT (III)	921 389 269	13 645 128	907 744 141	323 998 345
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Prime de remboursement des obligations (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	1 563 260 153	17 316 221	1 545 943 932	519 343 667

Bilan Passif

Société par actions simplifiée ATH

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Date d'édition 24/05/2024

RUBRIQUES		Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
SITUATION NETTE			
Capital social ou individuel	dont versé 7 601 688	7 601 688	7 601 688
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		6 398 263	6 398 263
Écarts de réévaluation	dont écart d'équivalence		
Réserve légale		760 169	759 893
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau		225 703 910	229 227 101
Résultat de l'exercice		1 100 722 520	20 332 308
TOTAL situation nette		1 341 186 550	264 319 254
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES			1 076 727
CAPITAUX PROPRES (I)		1 341 186 550	265 395 981
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES (II)		-	-
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		-	-
DETTES FINANCIÈRES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires		6 214 966	19 187 565
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		183 191 999	203 214 456
Emprunts et dettes financières divers			
TOTAL dettes financières		189 406 965	222 402 020
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS			218 498
DETTES DIVERSES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		957 060	22 730 020
Dettes fiscales et sociales		10 894 793	2 212 228
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		953 768	
Autres dettes		2 544 796	6 373 292
TOTAL dettes diverses		15 350 418	31 315 541
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			11 627
DETTES (IV)		204 757 382	253 947 686
Ecarts de conversion passif (V)			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		1 545 943 932	519 343 667

Compte de Résultat (Première Partie)

Société par actions simplifiée ATH

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Date d'édition 24/05/2024

Rubriques	Exercice (N) 31/12/2023			Exercice (N-1) 31/12/2022
	France	Exportation	Total Net	Net
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	6 752 186		6 752 186	11 975 000
Chiffres d'affaires nets	6 752 186	-	6 752 186	11 975 000
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			28 500	44 070
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			2 858 340	2 457 059
Autres produits			6 529	235
PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			9 645 555	14 476 363
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			222 637	197 112
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			471 567	358 905
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			6 855 503	12 076 257
TOTAL charges externes			7 549 707	12 632 274
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			277 986	489 944
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			1 235 734	3 130 608
Charges sociales			1 134 076	3 359 345
TOTAL charges de personnel			2 369 811	6 489 954
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			430 659	645 217
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation			430 659	645 217
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			29 584	22 182
CHARGES D'EXPLOITATION (II)			10 657 747	20 279 571
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (III)			- 1 012 192	- 5 803 207
Bénéfice attribué ou perte transférée (IV)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (V)				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			26 885 510	34 952 679
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			11 400 835	897 417
Reprises sur provisions et transferts de charges			1 768	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL des produits financiers (VI)			38 288 113	35 850 096
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations financières aux amortissements et provisions			79 603	5 905 139
Intérêts et charges assimilées			2 789 627	2 785 616
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL des charges financières (VII)			2 869 230	8 690 755
RÉSULTAT FINANCIER (VI-VII)			35 418 883	27 159 341
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (III+IV-V+VI-VII)			34 406 691	21 356 134

Compte de Résultat (Seconde Partie)
Société par actions simplifiée ATH

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Date d'édition 24/05/24

Rubriques (suite)	Exercice N 31/12/2023	Exercice N-1 31/12/2022
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	10 791	35 295
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 293 691 932	2 581 728
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 367 240	2 195 905
TOTAL des produits exceptionnels (VIII)	1 295 069 963	4 812 928
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	85 442	49 885
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	204 327 506	19 118 648
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	290 512	876 990
TOTAL des charges exceptionnelles (IX)	204 703 460	20 045 523
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VIII-IX)	1 090 366 503	- 15 232 595
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (X)		
Impôts sur les bénéfices (XI)	24 050 674	- 14 208 769
TOTAL DES PRODUITS (I + VI + VIII)	1 343 003 630	55 139 388
TOTAL DES CHARGES (II + VII + IX + X + XI)	242 281 111	34 807 079
BÉNÉFICE OU PERTE (I + VI + VIII) - (II + VII + IX + X + XI)	1 100 722 520	20 332 308

ATH

Société par Actions Simplifiée au Capital de 7 601 688 €

Siège Social : 1B Place de la Défense - Tour Trinity, 92400 Courbevoie

R.C.S. 431 958 313

* * * * *

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX 2023

* * * * *

Table des matières

1. Faits caractéristiques de l'exercice :	1
2. Principes, règles et méthodes comptables	2
2.1 Principes comptables	2
2.2 Principales méthodes retenues	2
2.2.1 Immobilisations et amortissements	2
2.2.2 Dettes et Créances	3
2.2.3 Disponibilités, concours bancaires courants et VMP	3
2.2.4 Comptes de régularisation actifs	4
2.2.5 Retraites, indemnités de départ à la retraite et médailles du travail	4
2.2.6 Provisions pour risques et charges	4
2.2.7 Chiffre d'affaires	5
3 Notes sur bilan	5
3.1 Immobilisations	5
3.2 Créances	6
3.3 Capitaux propres	7
3.4 Dettes	7
4 Notes sur le compte de résultat	8
4.1 Ventilation du chiffre d'affaires	8
4.2 Transfert de charges	8
4.3 Résultat financier	8
4.4 Résultat exceptionnel	8
5 Autres informations	9
5.1 Transactions avec des parties liées	9
5.2 Identité de la société consolidante	9
5.3 Fiscalité	9
5.3.1 Intégration fiscale	9
5.3.2 Crédits d'impôts	9
5.4 Engagement d'indemnité de fin de carrière	10
5.5 Effectif	10
5.6 Engagements reçus	10
5.7 Engagements donnés	10
5.8 Rémunération des organes d'Administration, de direction et surveillance	11
5.9 Autres opérations présentant des risques et des avantages non traduits au bilan	11
5.10 Evénements postérieurs à la clôture	11
6. Tableau des filiales et participations	11

Le total bilan de l'exercice clos le 31/12/2023 s'élève à 1 545 943 932 EUR. Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 6 752 186 EUR, présente un bénéfice de 1 100 722 520 EUR.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1. Faits caractéristiques de l'exercice :

L'année 2023 a été marquée par :

- Changement de dénomination : la société Altitude Infrastructure holding est devenue ATH
- La réorganisation du Groupe en deux pôles d'activités :
 - Un pôle FTTH, qui regroupe les activités historiques Fibres Grand Public, au travers des sociétés Altitude Infrastructure Construction (AIC), Altitude Infrastructure Exploitation (AIE) et Altitude Infrastructure THD (AITHD).
La société Altitude Infra est désormais la holding pour le pôle FTTH.
La réorganisation s'est traduite par l'apport par ATH à Altitude Infra, des titres Altitude Infrastructure Construction (AIC) et Altitude Infrastructure Exploitation (AIE) en date du 7 avril 2023, la cession par AIC et AIE à Altitude Infra de leurs comptes courants sur ATH en date du 11 avril 2023.
ATH a ensuite cédé à Altitude Infra ses titres et compte courant AITHD à la valeur de marché générant une plus-value de 1 103 890 291€ ;
 - Un pôle BtoB qui regroupe les activités à destination des entreprises, avec les entités Covage acquises en 2021, ainsi que Phibee Telecom, Airmob Groupe, Linkt et Netwo.
La société Infra BtoB Holdco, détenue à 100% par ATH, est désormais la holding du pôle BtoB.
La réorganisation s'est traduite par l'apport par ATH à Infra BtoB Holdco, des titres Covage Infra et Covage Infra Concessions Holding et la cession des comptes courants le 13 avril 2023 puis par la cession des titres et comptes courants de Phibee et Airmob le 24 avril 2023.
- Ouverture du capital d'Altitude Infra : Dans la continuité de la réorganisation du groupe en deux pôles d'activités distincts, la holding regroupant les entités FTTH, Altitude Infra, a ouvert son capital à deux investisseurs minoritaires, Arjun et Infrared.
Ces opérations ont de facto entraîné la dilution de la participation d'ATH dans le sous-groupe Altitude Infra, portant ainsi sa participation de 100% à 60,69%.
- Cession des actifs et transfert du personnel : Début juin, la société ATH a cédé ses actifs (dont son fonds de commerce) et transféré son personnel à la société Altitude Infra pour un montant total de 1 250 336 EUR.
- Rationalisation des pôles d'activité : Fin juin, Linkt Holding et ses filiales ont également été cédées par Altitude SAS à Infra BtoB Holdco, dont une partie du prix a été payé par crédit-vendeur
Sur décembre 2023, ATH a racheté à Altitude la créance qu'elle détenait sur Infra BtoB Holdco.

ATH a également souscrit à deux augmentations de capital dans Infra BtoB Holdco :

1. Une augmentation de capital de 224 932 763 € par incorporations des comptes courants ;
2. Une augmentation de capital de 302 222 435 € par apport en numéraire.

- Agencement Trinity : les travaux d'agencement des locaux de Trinity ont été cédés aux sous locataires.

2. Principes, règles et méthodes comptables

2.1 Principes comptables

Les états financiers sont établis conformément au Plan Comptable Général en vigueur, aux dispositions de la législation française et aux principes généralement admis en France.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation compte-tenu de l'appartenance au groupe Altitude
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des changements de méthode comptable décrits ci-dessus
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général et des règlements ultérieurs venant le modifier.

2.2 Principales méthodes retenues

2.2.1 Immobilisations et amortissements

La société applique le règlement ANC N° 2014-03 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs, ainsi qu'à l'amortissement et la dépréciation des actifs.

Les règles et méthodes d'amortissement utilisées en 2023 sont identiques à celles utilisées au titre de l'exercice 2022.

Les immobilisations acquises sont évaluées à leur coût d'acquisition. Il comprend le prix d'achat et les coûts directement attribuables à l'acquisition ou à la mise en place du bien, engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionnement du bien.

L'entité ne produit pas d'immobilisation.

Les dotations aux amortissements sont comptabilisées en Exploitation.

a) Immobilisations incorporelles

Les frais d'établissement sont inclus dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont exposés.

L'entité ne comptabilise pas de frais de recherche et développement.

Les brevets et marques pour lesquelles la durée de consommation des avantages économiques attendus est déterminable sont amortis linéairement sur une durée réelle d'utilisation allant de 7 à 20 ans.

Les licences d'utilisation et les frais de développement des logiciels à usage commercial sont amortis linéairement sur une durée allant de 3 à 5 ans selon leur durée de vie estimée.

b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés sur la durée estimée d'utilisation des biens, selon le mode linéaire.

Les principales durées estimées d'utilisation des biens peuvent être résumées comme suit :

- Outillage industriel : Linéaire sur 1 an
- Agencements : Linéaire sur la durée du bail
- Matériel de transports : Linéaire sur 4 ans
- Matériels informatiques : Linéaire de 3 à 5 ans

Lorsque la valeur d'utilité d'un ensemble d'immobilisations corporelles est jugée notablement inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation ou un amortissement exceptionnel est constaté.

c) Immobilisations financières

Les titres de participation sont valorisés à leur coût d'acquisition ou valeur d'apport.

Périodiquement, et notamment lors de l'inventaire, les titres sont évalués à leur valeur d'utilité. L'estimation de la valeur d'utilité tient compte des différents critères dont la quote-part de capitaux propres sociaux et la quote-part d'actif net comptable.

Au cas par cas des tests spécifiques peuvent être effectués afin de déterminer la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs sur la base des *business plans* (ou budgets prévisionnels à long terme).

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute (ou valeur nette comptable), une provision pour dépréciation est constituée. Si elle est supérieure, la plus-value latente n'est pas comptabilisée. Aucune compensation n'est pratiquée entre plus et moins-values.

2.2.2 Dettes et Créances

Les dettes et créances sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances sont dépréciées en fonction des risques de non-recouvrement, appréciés au cas par cas.

2.2.3 Disponibilités, concours bancaires courants et VMP

Les disponibilités sont constituées de valeurs immédiatement convertibles en espèces pour leur montant nominal.

Les VMP sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.2.4 Comptes de régularisation actifs

Les frais d'émission d'emprunt sont comptabilisés en charges à répartir et amortis linéairement sur la durée de l'emprunt.

2.2.5 Retraites, indemnités de départ à la retraite et médailles du travail

Les salariés du Groupe peuvent percevoir des indemnités lors de leur départ à la retraite.

Les engagements correspondants sont pris en charge en fonction des droits acquis par les bénéficiaires sous forme :

- Soit de versements de cotisations à des organismes indépendants (compagnies d'assurances) chargés d'effectuer le paiement de ces pensions ou indemnités ;
- Soit de provisions.

Pour les régimes à prestations définies, les charges de retraite sont déterminées selon la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale.

Dans une optique d'amélioration de la qualité de l'information, nous avons mis en place un calcul actuariel de notre provision pour engagements de retraite à compter de l'exercice 2019, qui prend en compte :

- La probabilité de présence dans l'entreprise du participant jusqu'à l'âge du versement de la prestation (âge de départ en retraite retenu de 65 ans) :
 - Nous avons utilisé les tables de mortalités de l'Insee pour prendre en compte les hypothèses de décès
 - Nous avons utilisé des taux de turnover spécifiques à chaque société et à trois classes d'âge différentes pour prendre en compte les hypothèses de départ du Groupe
 - L'actualisation de la prestation à la date de l'évaluation, basée sur le taux du marché correspondant aux taux de rendement des obligations d'entreprises de première catégorie, soit un taux de 3.22 %.
- La société ne comptabilise pas ses engagements sociaux en provisions pour risques et charges. L'estimation retenue et indiquée en annexes (Point 5.3) correspond à l'évaluation actuarielle des prestations accordées selon la méthode des unités de crédit projetées fondée sur le salaire de fin de carrière et les droits déterminés à la date d'évaluation.

2.2.6 Provisions pour risques et charges

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers résultant d'événements passés, dont la mesure peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources.

Chacun des litiges connus dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la Direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

2.2.7 Chiffre d'affaires

Les ventes sont enregistrées en produits au moment de la livraison des biens ou services, ou selon les conditions spécifiques prévues à chaque contrat.

3 Notes sur bilan

3.1 Immobilisations

Tableau de variation des immobilisations

Immobilisations	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentation Acqu. et apports	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice
			Virement	Cession	
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 086 488	53 844		- 2 140 332	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)	2 086 488	53 844	-	- 2 140 332	-
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	729			- 729	
Installations générales, agencements, aménagements divers	2 826 040	400 887	356 206	- 2 148 544	1 434 589
Matériel de transport	393 856	96 093		- 439 766	50 183
Matériel de bureau et mobilier informatique	1 342 040	209 852		- 490 186	1 061 707
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours	356 206	794 807	- 356 206		794 807
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)	4 918 871	1 501 639	-	- 3 079 225	3 341 286
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRE (III)	192 849 730	631 936 506	-	- 186 256 639	638 529 598
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	199 855 089	633 491 989	-	- 191 476 195	641 870 884

Immobilisations financières :

La hausse de 632m€ s'explique de la manière suivante :

- Titres Infra BtoB Holdco - hausse de 626m€ :
 - o Apport des titres Covage Infra et Covage Infra Concessions Holding pour 99m€ le 13 avril 2023 ;
 - o Augmentation de capital par compensation de comptes courants pour 225m€ et par apport en numéraire pour 302m€ le 14 décembre 2023
- Titres Ubicité : hausse de 5m€ liée à l'augmentation de capital souscrite en totalité par ATH
- Titres Altitude Infra – hausse de 0,6m€
 - o Apport des titres AIE et AIC

La diminution de 186m€ s'explique de la manière suivante :

- Sortie des titres AIE et AIC (apport à Altitude Infra)
- Sortie des titres Covage Infra et Covage infra Concessions Holding (apport à Infra BtoB Holdco)
- Cession des titres AITHD
- Cession des titres Airmob et Phibee
- Cession des titres AIH Projet 2

Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les mouvements sont principalement liés au transfert à la société Altitude Infra du fonds de commerce et des immobilisations en lien avec la cession de branche d'activité.

Les immobilisations en cours comprennent les travaux d'aménagement de l'extension des locaux de VDR.

Tableau de variation des amortissements et dépréciations

Immobilisations amortissables	Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Fonds commercial				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	748 772	56 677	805 450	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)	748 772	56 677	805 450	-
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillages	729		729	
Installations générales, agencements divers	470 272	178 679	62 271	586 679
Matériel de transport	244 431	33 097	228 853	48 675
Matériel de bureau et informatique, mobilier	457 992	162 205	249 865	370 332
Emballages récupérables et divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)	1 173 423	373 981	541 718	1 005 686
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)	1 922 195	430 659	1 347 168	1 005 686

Tableau de variation des dépréciations

Dépréciations	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Diminution	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
Titres de participations	2 587 572	79 603	1 768	2 665 407
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	2 587 572	79 603	1 768	2 665 407

3.2 Créances

Etat des échéances des créances à la clôture de l'exercice (non compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours)

État des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 582 114		1 582 114
Créances de l'actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés	7 203 372	7 203 372	
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 836	12 836	
Impôts sur les bénéfices	146 163	146 163	
Taxe sur la valeur ajoutée	3 080 439	3 080 439	
Autres impôts	12 773	12 773	
Etats - divers	48 895	48 895	
Groupes et associés	434 717 098	434 717 098	
Capital souscrit appelé non versé			
Débiteurs divers	808 578	808 578	
Charges constatées d'avances			
TOTAL GÉNÉRAL	447 612 269	446 030 155	1 582 114

Détail et justification des dépréciations de créances et comptes rattachés

Rubriques	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	Augment.	Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
Créances clients	1 176 285			1 176 285
Autres créances	12 468 843			12 468 843
TOTAL GÉNÉRAL	13 645 128	-	-	13 645 128

Les produits à recevoir comprennent :

- Clients – factures à établir pour 4 944 200€
- Créances fiscales : 488 895€
- Avoirs à recevoir : 638 372€
- Intérêts à recevoir : 3 193 717€

3.3 Capitaux propres

a) Capital Social

Le capital social, d'un montant de 7 601 688 euros, se compose de 140 772 actions d'une valeur nominale de 54 euros chacune.

Le bénéfice de l'exercice précédent a été distribué conformément au PV d'AG du 1^{er} juin 2023.

b) Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Résultat N	Clôture
Capital social ou individuel	7 601 688						7 601 688
Primes d'émission, de fusion, d'apport, Ecarts de réévaluation	6 398 263						6 398 263
Réserve légale	759 893				276		760 169
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Report à nouveau	229 227 101			- 23 855 223	20 332 032		225 703 910
Résultat de l'exercice	20 332 308				- 20 332 308	1 100 722 520	1 100 722 520
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées	1 076 727	290 512	- 1 367 239				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	265 395 981	290 512	- 1 367 239	- 23 855 223	-	1 100 722 520	1 341 186 551

3.4 Dettes

Etat des dettes par échéances

État des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et - 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine	350 658	350 658		
- à plus d' 1 an à l'origine	5 864 308	1 789 590	4 074 718	
Emprunts et dettes financières divers	908 182		908 182	
Fournisseurs et comptes rattachés	957 060	957 060		
Dettes fiscales et sociales	10 894 793	10 894 793		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	953 768	953 768		
Groupe et associés	182 283 817			182 283 817
Autres dettes	2 544 796	2 544 796		
Produits constatés d'avance				
TOTAL GÉNÉRAL	204 757 382	17 490 666	4 982 900	182 283 817
Emprunts souscrits en cours d'exercice		-		
Emprunts remboursés en cours d'exercice		13 323 207		

Les charges à payer comprennent :

- Fournisseurs – Factures non parvenues pour 820 454€
- Dettes sur immos – Factures non parvenues pour 953 768€

- Dettes fiscales et sociales pour 330 658€

4 Notes sur le compte de résultat

4.1 Ventilation du chiffre d'affaires

Par secteur géographique :

Le chiffre d'affaires net réalisé en France représente 100 % du chiffre d'affaires net total (100 % en 2022).

Par activité :

Ventes de Services : 6 752 186 EUR

4.2 Transfert de charges

Rubriques	Exercice N	Exercice N-1
Transferts de charges d'exploitation	2 858 340	2 439 720
Transferts de charges financières		
Transferts de charges exceptionnelles (AGA)		2 195 905
TOTAL GÉNÉRAL	2 858 340	4 635 625

4.3 Résultat financier

Rubriques	Exercice N	Exercice N-1
Intérêts des comptes courants	26 885 510	34 952 679
Autres intérêts et produits assimilés	11 400 835	897 417
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 768	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
PRODUITS FINANCIERS (I)	38 288 113	35 850 096
Dotations financières aux amortissements et provisions	79 603	5 905 139
Intérêts et charges assimilées	2 789 627	2 785 616
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIÈRES (II)	2 869 230	8 690 755
RÉSULTAT FINANCIER (I+II)	35 418 883	27 159 341

4.4 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel présente un résultat de 1 090 366 503EUR contre -15 232 595 EUR en 2022.

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
VNC des immobilisations incorporelles et corporelles	3 516 181	
VNC des immobilisations financières	186 235 128	
Produit de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		3 693 731
Produit de cession des immobilisations financières		1 289 996 440
Dépenses sur opérations exceptionnelles	14 576 197	
Charges / Produits sur exercices antérieurs	85 013	10 791
Pénalités	429	
Amortissements dérogatoires	290 512	1 367 240
Divers		1 760
TOTAL GÉNÉRAL	204 703 460	1 295 069 963
RESULTAT EXCEPTIONNEL		1 090 366 503

5 Autres informations

5.1 Transactions avec des parties liées

Conformément aux dispositions du règlement n°2010-02 homologué par arrêté du 29 décembre 2010, il est précisé que les transactions présentant une importance significative éventuellement conclues avec des parties liées le sont à des conditions normales de marché. Les transactions effectuées par la société avec des filiales qu'elle détient en totalité ou entre sociétés sœurs détenues en totalité par une même société mère ne sont pas visées par ces dispositions.

Le cumul des comptes courants (hors intégration fiscale) de la société avec les sociétés liées s'élève à 251 802 457 EUR (montant net débiteur)

5.2 Identité de la société consolidante

La société consolidante est la société Altitude SAS au capital de 513 741 EUR (RCS PARIS 379 617 822) dont le siège social est situé 23 rue de l'Arcade 75008 Paris.

Tableau des filiales et participations - cf. point 6

5.3 Fiscalité

5.3.1 Intégration fiscale

ATH porte depuis le 1^{er} janvier 2009 l'intégration fiscale du groupe Altitude Infrastructure.

A la suite de la réorganisation et de l'entrée des Actionnaires au capital d'Altitude Infra, les sociétés AIC et AIE sont sortie de l'intégration fiscale.

Les économies d'impôt réalisées sont conservées par ATH

5.3.2 Crédits d'impôts

Néant

5.4 Engagement d'indemnité de fin de carrière

L'engagement de notre société au titre des IFC s'élève à 9 820 EUR au 31 12 2023 contre 13 291 EUR au 31 12 2022. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée dans les comptes sociaux.

5.5 Effectif

Il ne reste que 2 salariés dans la société ATH post réorganisation.

5.6 Engagements reçus

Néant

5.7 Engagements donnés

Garantie Maison Mère Construction :

Caution AIH au bénéfice de la SPV pour AIC dans les projets suivants :

- ROSACE
- LOSANGE
- FIBRE 31
- YCONIK
- ALTITUDE FIBRE 21
- FIBRE 40
- OCTOGONE FIBRE
- FIBRE 39

Garantie Maison Mère Exploitation :

Caution AIH au bénéfice de la SPV pour AIE dans les projets suivants :

- ROSACE
- LOSANGE
- FIBRE 31
- YCONIK
- ALTITUDE FIBRE 21
- FIBRE 40
- OCTOGONE FIBRE
- FIBRE 39

Garantie Maison Mère :

- Cautions AIH au bénéfice de plusieurs organismes bancaires :	172 523 100 EUR
- Caution solidaire au bénéfice des Garants CRFP Octogone :	43 860 000 EUR
- Caution solidaire au bénéfice des Garants CRFP Yconik :	45 180 000 EUR
- Caution solidaire au bénéfice des Garants CRFP Erato :	99 246 000 EUR
- Caution solidaire au bénéfice des Garants CRFP Calvados :	10 400 000 EUR

GAPD Bancaire Exploitation / Construction Délégant :

- Garantie pour le compte d'Altitude Infra Haute Savoie au bénéfice du SYANE :	6 000 000 EUR
- Garantie pour le compte d'Altitude Infra Somme au bénéfice du délégant :	300 000 EUR
- Garantie pour le compte de Seine Essonne THD au bénéfice du délégant :	170 000 EUR
- Garantie pour le compte d'Altitude Infra Dunkerque Grand Littoral :	91 000 EUR
- Garantie pour le compte de Solstice Grand Angoulême :	400 000 EUR
- Garantie pour le compte de Clermont Communauté Networks :	223 100 EUR
- Garantie pour le compte d'Hérault Télécom :	400 000 EUR
- Garantie pour le compte Grand Poitiers Networks :	150 000 EUR
- Garantie pour le compte Grand Lyon THD :	1 500 000 EUR

5.8 Rémunération des organes d'Administration, de direction et surveillance

Information non fournie car elle permettrait d'identifier la situation d'un membre déterminé de ces organes.

5.9 Autres opérations présentant des risques et des avantages non traduits au bilan

Néant.

5.10 Événements postérieurs à la clôture

Aucun évènement significatif n'est à signaler.

6. Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectations (4)	Quote-part du capital détenu	Valeurs comptables des titres détenus			Prêts et avances consentis par la société	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice
				Brute	Provisions	Nette					
A. Renseignements détaillés											
Filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)											
ALTITUDE INFRASTRUCTURE SAS	8 225 415	-5 731 793	100%	4 166 194	-1 750 407	2 415 787	0	0	0	-77 835	0
ALTITUDE INFRA	963 888	465 670 091	60,69%	585 000	0	585 000	311 830 169	0	6 413 329	-27 461 916	0
AIH PROJET 3	5 000	0	100%	5 000	0	5 000	0	0	0	-37	0
AIH PROJET 4	5 000	0	100%	5 000	0	5 000	0	0	0	-37	0
AZALEE	56 880	-8 058 025	100%	915 000	-915 000	0	25 860 961	0	1 587 643	-2 666 505	0
HORCOS	5 000	0	100%	5 000	0	5 000	0	0	0	-953	0
INFRA HOLDCO BTOB	546 973 063	78 033 199	100%	626 246 290	0	626 246 290	95 477 274	0	2 384 766	-89 945 958	0
NOMOS	5 000	0	100%	5 000	0	5 000	0	0	0	-953	0
PERSES	5 000	-325	100%	5 000	0	5 000	0	0	0	-953	0
UBICITE	5 005 000	-10 656	100%	5 005 000	0	5 005 000	917 870	0	0	-523 889	0
VIDAR	5 000	-335	100%	5 000	0	5 000	0	0	0	-916	0
Participations (10 à 50% du capital)											